

Hôtellerie et tourisme spécialité Hébergement et environnement touristiques

RNCP17438 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	334
Code(s) ROME	G1403, G1402, G1503, G1703
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université de Bretagne Occidentale - Brest

<http://www.univ-brest.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel est chargé de la gestion, de l'animation, de la promotion de l'hébergement touristique, au sein de l'hébergement lui-même ou d'une structure en relation avec l'hébergement :

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

- direction d'un hébergement touristique (gestion administrative et financière ; réservations ; démarches marketing...)
- création, extension d'un hébergement touristique
- encadrement d'une équipe ; recrutement et formation du personnel
- comptabilité journalière de l'établissement : choix des fournisseurs, commandes, réception, vérification de la marchandise
- promotion de l'établissement
- organisation de la préparation matérielle du service à la clientèle
- accueil de la clientèle
- animation d'un hébergement (activités, animations...)
- information de la clientèle dans sa découverte de la région touristique
- gestion d'un parc de logements touristiques au sein d'une structure institutionnelle (OT, CDT, Pays touristique...)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Afin d'assurer ces activités, le diplômé connaît le contexte juridique de l'activité (droit du travail notamment), l'environnement touristique de l'hébergement (afin de guider et renseigner la clientèle de l'hébergement dans sa visite de la région d'accueil) ainsi que les démarches administratives, juridiques, commerciales de la création et (ou) de l'extension d'un hébergement touristique.

Il peut intervenir dans une langue étrangère (information et accueil de la clientèle étrangère) et doit maîtriser les nouvelles technologies de la communication (communication Internet en particulier) et les logiciels de gestion, de réservation, de comptabilité.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ces professionnels travaillent dans divers types d'hébergements touristiques (hôtels, résidences de vacances, gîtes,

campings, auberges de jeunesse, etc.) ou dans des structures institutionnelles ou privées en relation avec les hébergements (OT, Pays touristiques, Comités Départementaux et Régionaux du Tourisme, etc.).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Deux types d'emplois sont principalement visés :

1- exploitant d'hébergement touristique

Appellations principales :

- directeur, directeur-adjoint d'hôtel ; hôtelier
- chef de réception en hôtellerie
- directeur, directeur-adjoint de résidences de vacances
- propriétaire/gérant de résidence de vacances
- chef de réception en résidence de vacances
- directeur, directeur-adjoint de Villages-vacances
- chef de réception / chargé de l'animation en Villages-vacances
- directeur, directeur-adjoint d'auberge de jeunesse
- propriétaire-exploitant de gîtes, chambres d'hôtes, fermes de séjour, meublés saisonniers
- propriétaire/gérant de camping
- gouvernante en hôtellerie

2- Responsable de l'accueil en milieu touristique

Appellations principales :

- responsable de l'accueil, responsable de l'information dans toute structure touristique d'accueil, privée ou publique
- responsable des hébergements dans une structure institutionnelle touristique (OT, CDT, Pays touristique...)

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 890 €
Familles professionnelles (FAP)	S2X60 — Employés de l'hôtellerie · tension 4/5 (Élevée) S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs · tension 3/5 (Modérée) S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	58 150
Jugés difficiles à recruter	44 %
Emplois saisonniers	68 %
Familles professionnelles (FAP)	S2X60 — Employés de l'hôtellerie S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants + Enseignants-chercheurs + Professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.univ-brest.fr>

<http://www.univ-brest.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/17438/>